

Attention : D'après l'état actuel de la réforme de l'orthographe en Allemagne, les deux orthographes sont provisoirement admises.

ALLEMAND

TRADUCTION D'ALLEMAND EN FRANÇAIS

Sven und ich lernten uns beim Schachspielen kennen. Ich war im Sommer 1986 nach Berlin gezogen, kannte niemanden und entdeckte an den Wochenenden die Stadt, im Osten wie im Westen. An einem Samstagabend stieß ich in einer Gartenwirtschaft am Müggelsee¹ auf eine Gruppe von Schachspielern, sah einem Endspiel zu und wurde vom Sieger zu einer Partie aufgefordert. Als es dunkel wurde und wir abrechnen mußten, verabredeten wir uns auf den nächsten Samstag zur Fortsetzung.

Mit dem ersten neuen Bekannten beginnt eine Stadt, Heimat zu werden. Auf der Rückfahrt nach Westberlin war die Öde Ostberlins weniger entmutigend, seine Häßlichkeit weniger abweisend. Die hellen Fenster [...], die alten, schwach erleuchteten Fabriken, die breiten Straßen mit den wenigen Autos, die seltenen Gasthäuser — ich sah es und stellte mir vor, Sven wohne hier oder da, arbeite in dieser Fabrik, fahre auf dieser Straße. Ich sah auch mich hier oder da ein und aus gehen, auf dieser Straße fahren, in diesem Gasthaus essen.

Mein zweiter neuer Bekannter in Berlin war ein kleiner Junge mit Schulranzen². Eines Morgens, als ich die große Straße vor meinem Haus überqueren wollte, stand er neben mir [...]. Er hieß Hans, wohnte ein paar Häuser weiter, wo seine Eltern einen Laden für Zeitungen und Zigaretten hatten.

Bernhard SCHLINK
Liebesfluchten
Zürich, Diogenes Verlag, 2000, S. 55-56

¹ der Müggelsee : terme géographique, ne pas traduire.

² der Schulranzen : le cartable

N.B. : On ne traduira pas le titre de l'oeuvre

Attention : D'après l'état actuel de la réforme de l'orthographe en Allemagne, les deux orthographes sont provisoirement admises.

A L L E M A N D

TRADUCTION DE FRANÇAIS EN ALLEMAND

— C'est de Dax que tu m'as téléphoné?

— J'avais le téléphone dans ma chambre.

— Pourtant j'avais eu envie de te voir, et j'étais venu jusqu'à Grépiac : je t'ai croisée sur la route. Tu n'étais pas à Dax.

Elle tourna vers moi un visage stupéfait :

— À quelle heure?

Je lui dis que l'heure n'avait pas d'importance, et que je ne comprenais pas pourquoi elle avait inventé cette histoire.

— Mais je suis allée à Dax! me dit-elle.

Je n'en croyais rien. Elle finit par reconnaître qu'elle n'y était restée que deux jours, et que c'était de Grépiac, en effet, qu'elle m'avait téléphoné. Je ne lui répondis pas, et elle ne me dit plus rien. Je regardais dans la lumière des phares les arbustes givrés¹ et immobiles, des deux côtés de la route, les fermes aux toits blancs [...]. Ce serait donc dans ce paysage d'hiver que je la ramènerais à Grépiac pour la dernière fois. Elle était là encore, près de moi, les deux mains sur ses genoux, mais dans quelques jours peu m'importerait de savoir où elle était, ce qu'elle faisait, et je serais enfin délivré. Je pourrais recommencer à lire, j'aurais d'autres aventures.

José CABANIS

Les jeux de la nuit

Paris, Gallimard, 1964

p. 76-77

¹ givré : mit Rauhreif bedeckt.

N.B. : On ne traduira pas le titre de l'oeuvre

ALLEMAND

Lire soigneusement le texte ci-dessous :

France-Allemagne : une nouvelle ambition pour l'Europe

L'Europe a-t-elle encore besoin, cinquante-deux ans après le pool acier charbon, d'un moteur franco-allemand ? La question se poserait si la construction européenne avait atteint ses objectifs et si, en particulier, la communauté économique créée par le traité de Rome s'était transformée en communauté politique. Nous en sommes loin.

L'Union se débat dans une impasse dont elle ne parvient pas à sortir. Elle a décidé d'accueillir les nouvelles démocraties de l'Est, mais elle n'arrive pas à adopter les réformes sans lesquelles l'élargissement conduira inéluctablement à la paralysie. Avec les mêmes institutions que celles de l'Europe à six, l'Union à vingt-cinq ou à trente serait un géant sans volonté, incapable d'occuper sur la scène du monde la place qui revient légitimement à ses 450 millions de citoyens éduqués et productifs.

Certes, la crise ne tient pas au seul malentendu franco-allemand. L'attitude de la Grande-Bretagne et l'opposition des petits pays à toute réforme mettant en cause leurs privilèges y sont pour beaucoup. Mais chacun sait que, si la France et l'Allemagne s'étaient entendues et engagées avec la force de conviction qu'elles ont si souvent déployée dans le passé, les blocages eussent été surmontés. Rien n'est donc plus important, ni plus urgent pour l'avenir de la construction européenne, que d'insuffler une nouvelle vie à l'entente franco-allemande. [...]

Plus grand-chose, aujourd'hui, ne sépare les politiques économiques, sociales et internationales de la France et de l'Allemagne. D'où viennent alors les crises qui ont, aux sommets de Berlin en 1999 et de Nice en 2000, infligé à leurs relations une atteinte qu'on aurait tort de minimiser ?

Le contentieux porte sur la construction européenne. Encore ne concerne-t-il pas son orientation générale. Berlin souscrit, comme le chancelier Schröder l'a clairement confirmé dans son discours à l'Assemblée nationale, à l'objectif d'une "Europe puissance" et s'oppose à la vision britannique d'une zone de libre-échange. Les deux capitales sont, avec des arrière-pensées assez voisines, favorables à l'élargissement. L'une et l'autre souhaitent l'adoption d'une Constitution et demandent que le principe de subsidiarité en soit le fil conducteur. De même acceptent-elles l'extension du pouvoir de co-décision du Parlement de Strasbourg et appellent-elles de leurs vœux l'émergence d'un "groupe pionnier" de pays qui, autour de la France et de l'Allemagne, deviendrait le centre de gravité de l'Europe.

Leur désaccord porte sur deux points : le modèle institutionnel de l'exécutif européen et l'avenir de la politique agricole commune. L'Allemagne s'est prononcée, par la bouche de son ministre des Affaires étrangères et celle du chancelier Schröder, en faveur d'une structure fédérale pour l'Europe. Même si leurs déclarations appellent de nombreuses précisions, l'un et l'autre ont pris clairement position pour une Europe fortement charpentée, limitant la souveraineté des Etats membres, limitations acceptées pour elle-même par la République fédérale. La France, elle, hésite. Elle a réagi aux déclarations des dirigeants allemands avec un scepticisme poli mais critique. Elle n'a pas vraiment décidé s'il fallait contenir la puissance retrouvée de l'Allemagne en l'enserrant dans une Europe fortement intégrée ou opter pour une

structure intergouvernementale qui, en protégeant sa propre indépendance, aurait l'inconvénient de préserver aussi celle de l'Allemagne. Elle souhaite une Europe forte avec des institutions faibles ! La contradiction n'est pas nouvelle : le général de Gaulle déjà voulait une Europe à l'anglaise sans les Anglais.

L'Europe sera-t-elle fédérale ou confédérale, le débat est dans une large mesure sémantique et tout indique que les deux pays se rallieront à la formule habile mais ambiguë proposée par Jacques Delors, une "fédération d'Etats-nations".

Le vrai problème est de savoir si l'on construira le futur exécutif européen à partir de la Commission, en réduisant le nombre de ses membres et en faisant élire son président par le Parlement européen comme le souhaitent l'Allemagne et les petits pays de l'Union, ou à partir du Conseil des ministres représentant les gouvernements, comme le demande la France. Le compromis qui prévaudra importe peu, à condition qu'il garantisse le pouvoir de décision et d'action de l'Europe à trente et donc sa capacité d'occuper sur l'échiquier international la place qui lui revient.

L'avenir de la PAC pose un problème tout aussi épineux. L'Allemagne, première contributrice nette au budget de l'Union, souhaite réduire la charge qu'elle supporte. L'agriculture constituant de loin le poste de dépense le plus lourd de la Communauté, elle demande une réforme de la politique commune aux termes de laquelle les pays membres assumeraient une partie du coût sur leur propre budget. La France s'y oppose fermement, faisant valoir que la PAC constitue la principale des politiques communes et que la solidarité financière entre membres de l'Union est inscrite dans le pacte fondateur : en les démantelant toutes deux, même partiellement, on porterait à l'Union une atteinte inacceptable. [...]

Bien que ne faisant pas partie du contentieux européen, les relations bilatérales entre les deux pays sont essentielles à la santé du couple. Or, elles n'incitent pas forcément à l'optimisme et appellent une vigoureuse relance. André Glucksmann, dans un livre paru en 1997, affirmait que "jamais la France et l'Allemagne ne furent économiquement si proches et si culturellement lointaines". Le constat est sévère. Il n'est pas inexact. La curiosité, pour ne pas dire la fascination, si longtemps suscitée, en France et en Allemagne, par la culture de l'autre, a disparu.

Le "moteur" franco-allemand ne retrouvera sa force que si les désaccords sur la réforme des institutions et la politique agricole sont surmontés.

Jean François-Poncet
Le Figaro, jeudi 26 septembre 2002

Répondre en **ALLEMAND** aux questions ci-dessous :
(250 mots environ pour chaque réponse)

- 1) Wie erklärt der Verfasser dieses Textes die heutigen Beziehungen in der EU zwischen Deutschland und Frankreich?
- 2) Wie sehen Sie die Zukunft der deutsch-französischen Beziehungen im Rahmen der EU?